



INVITATION

24 septembre 2010

Matinée conjointe secteurs Juridique & Social



et

Maître Stéphane SOL

SCP LECAT & Associés

ont le plaisir de vous convier à une matinée conjointe juridique et sociale consacrée à :

« La propriété des inventions des salariés »

Comment concilier contrat de travail et statut de créateur ? Quelles clauses prévoir au contrat de travail du salarié ? Quel est le régime des inventions de salariés ? Quel est le sort des créations de mission ? Quelle(s) rémunération(s) prévoir ? Comment régler un litige ?

Vendredi 24 septembre 2010

De 9h00 à 12h00

Accueil à partir de 8h30

**Au Cercle National des Armées
8 Place Saint Augustin - 75008 Paris**

M° Saint Lazare, Trinité, Saint Augustin

RER Station Auber

Parking (Square Marcel Pagnol - 75008 Paris)

Velib (Saint Augustin)

Programme

Nous vous invitons à transmettre cette invitation aux personnes susceptibles d'être intéressées dans votre société

→	8h30	Accueil café
→	9h00	Introduction (Michael HAYAT / Mathieu COULAUD)
→	9h35	Conférence Stéphane SOL (Avocat Associé du Cabinet LECAT & ASSSOCIES).
→	11h30	Questions-réponses

Participation aux frais :

- **Adhérents Syntec informatique** : 100 € TTC (1ère personne) - 50 € (à partir de la 2ème personne)
- **Non-Adhérents* Syntec informatique** : 150 € TTC* **par personne** (*en cas d'adhésion dans les 3 mois suivant la présente matinée, le montant réglé sera déduit de votre 1^{er} appel de cotisation*)